**AVIS D’APPEL D’OFFRES N°036/2024/F/AON/GAVI/UAGCP**

**SELECTION D’UNE SOCIETE DE MAINTENANCE PREVENTIVE ET CURATIVE DES REFRIGERATEURS SOLAIRES ET DES CHAMBRES FROIDES DEDIEES A LA CONSERVATION DES VACCINS DU PROGRAMME ELARGI DE VACCINATION (PEV).**

1. L’Unité d’Appui à la Gestion et à la Coordination des Programmes (UAGCP) du ministère de la Santé et de l’Hygiène Publique, lance un appel d’offres national N°036/2024/F/AON/GAVI/UAGCP relatif à la sélection d’une société de maintenance préventive et curative des réfrigérateurs solaires et des chambres froides dédiées à la conservation des vaccins du Programme élargi de vaccination (PEV).
2. L’Unité d’Appui à la Gestion et à la Coordination des Programmes (UAGCP) du ministère de la Santé et de l’Hygiène Publique sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour ce marché en lot unique.
3. Le délai d’exécution est de 1 an renouvelable une fois **sous condition d’évaluation positive par l’autorité contractante**. Les prestations commandées à la suite du bon de commande (maintenance curative) devront être livrées dans un délai qui dépendra de la complexité de la commande et la maintenance préventive se fera sur base de planning préalablement établi de façon périodique et régulière ;
4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics guinéens concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d’inéligibilité prévus à l’article 64 du Code des Marchés Publics.
5. Le DAO peut être retiré gratuitement par les candidats, à partir du **Jeudi 17 octobre 2024** auprès du Service de Passation de Marchés de l’UAGCP, sis au 3ème étage de l’immeuble Palm résidence Camayenne, corniche nord, à côté de la clinique Ambroise paré.
6. Les Candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations par mail auprès :

**Contact Email :** tenders.uagcp@gmail.comcc : mickacamara1@yahoo.fr , mmuteba@2ac.fr, adiarre@uagcp-guinee.org **du lundi au vendredi de 8 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes TU**.

Les demandes de clarifications doivent être reçues avant le **01/11/2024 à minuit**.

L’aperçu complet de toutes les questions et réponses sera adressé à tous les candidats ayant retiré le DAO au plus tard **04/11/2024**.

1. Les exigences en matière de qualification sont : (*Voir* **les termes de référence**).
2. Le présent appel d’offres fait référence aux marges de préférences prévues par les articles 78 et 79 du Code des marchés publics.
3. Les offres vont être rédigées en langue française et devront être déposées (physiquement) **en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copie au plus tard Mardi** **19/11/2024 à 11H00 GMT** à l’adresse ci-après : **sis au 3e étage de l’immeuble PALM RESIDENCE CAMAYENNE, sis sur la corniche nord de Camayenne, près de la clinique Ambroise Paré dans la commune de Dixinn.**
4. Les offres seront ouvertes le **Mardi 19/11/2024 à 11H30 GMT** en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l’ouverture des plis, à l’adresse indiquée ci-haut.
5. **Les offres tardives seront jugées non recevables et ne seront pas ouvertes.**
6. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours *à* compter de la date limite de soumission, soit le **19/03/2025** au plus tôt sous peine d’être éliminé.
7. La législation régissant l’appel d’offres est la législation Guinéenne.

Fait à Conakry, le 11 octobre 2024

 Pour l’Autorité Contractante

 **Dr Timothé GUILAVOGUI**

Le Coordonnateur